

20 OCT. 2022

ARRETE DE COMPOSITION DU COMITE TECHNIQUE

LA PRESIDENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHONE

CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

--oOo--

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

VU le code général de la fonction publique ;

VU le décret n°85-565 du 30 mai 1985 modifié relatif aux comités techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

VU la délibération n°7 du 27 juin 2014 autorisant le maintien du paritarisme numérique au comité technique et au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail et le recueil de l'avis des représentants de la collectivité ;

VU l'arrêté du 09 septembre 2022 fixant en dernier lieu la composition du comité technique ;

VU la démission de M. Lionel ROYER-PERREAUT de ses fonctions de vice-président du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, M. Sylvain DI GIOVANNI, conseiller départemental est désigné membre titulaire pour le remplacer ;

SUR proposition de Monsieur le directeur général des services du Département,

ARRETE

Article 1er - Le comité technique départemental des Bouches-du-Rhône est constitué comme suit :

I - REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITE

A - MEMBRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

- MEMBRES TITULAIRES

Mme Martine VASSAL, Présidente du Conseil départemental
Mme Véronique MIQUELLY, Vice-Présidente du Conseil départemental
M. Frédéric COLLART, Conseiller départemental
Mme Sabine BERNASCONI, Vice-Présidente du Conseil départemental
Mme Marie-Pierre CALLET, Vice-Présidente du Conseil départemental
Mme Marine PUSTORINO, Conseillère départementale
Mme Alison DEVAUX, Conseillère départementale
Mme Danielle MILON, Vice-Présidente du Conseil départemental

- MEMBRES SUPPLEANTS

Pouvant siéger indifféremment à la place de l'un des titulaires empêchés :

M. Sylvain DI GIOVANNI, Conseiller départemental
Mme Valérie GUARINO, Vice-Présidente du Conseil départemental
M. Yves MORAINÉ, Vice-Président du Conseil départemental
M. Thierry SANTELLI, Vice-Président du Conseil départemental
Mme Corinne CHABAUD, Conseillère départementale
M. Arnaud MERCIER, Conseiller départemental
M. Hervé GRANIER, Conseil départemental
M. Jean-Marc PERRIN, Conseiller départemental

B – FONCTIONNAIRES

- MEMBRES TITULAIRES

M. Roger CAMPARIOL, Directeur général des services
M. Jean-Loup SOTTY, Directeur général adjoint de l'équipement du territoire
M. Jean-Frédéric GUBIAN, Directeur des ressources humaines
Mme Annie RICCIO, Directrice générale adjointe de la solidarité par intérim
M. Frédéric MATTEI, Directeur de l'agriculture et des territoires
M. Jean GRATALOUP, Directeur des affaires juridiques, maîtrise des risques et audit
M. Frédéric LEMANG, Directeur général adjoint du cadre de vie par intérim

- MEMBRES SUPPLEANTS

Pouvant siéger indifféremment à la place de l'un des titulaires empêchés :

M. Jean-Philippe MIGNARD, Directeur général adjoint stratégie et développement du territoire
M. Christopher BLANCHET, Chef de cabinet
Mme Christiane BARONE, Directrice adjointe des ressources humaines
Mme Jennifer MILLER, Directrice des personnes handicapées et des personnes du bel âge
Mme Sophie MASSELIN, Adjointe au directeur général adjoint de la solidarité
Mme Nathalie AVERSENQ, Directrice de l'éducation et des collèges
Mme Cécile AUBERT, Directrice de la culture

II - REPRESENTANTS DU PERSONNEL

	<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPPLEANTS</u>
CFTC	M. Patrick CAPONE Mme Nathalie JAMME Mme Farida BOUZID	M. Patrick TORRESI Mme Carine SARDI Mme Myriam JARLES
CGT	M. Alain ZAMMIT Mme Valérie MARQUE M. François CANU Mme Muriel MESSINESE M. Eric JANoyer	Mme Sandrine THIERY M. Philippe LINSOLAS M. Laurent PONSON Mme Nathalie BOURDIN Mme Blanche DE LA CRUZ
FO	M. Nicolas VALLI M. Louis FERNANDEZ M. Henri AIME Mme Eliane CLEUET Mme Virginie PERAT	M. Alain MICELI Mme Nathalie MOURADIAN M. Franck TARDIEU Mme Carine CERRATO M. Claude POITEVIN
FSU	M. Bruno BIDEt	M. André NARJOZ
UNSA	M. Patrick CAMPAGNOLO	Mme Sabrina GARZINO

Article 2 - En cas d'empêchement de la Présidente du Conseil Départemental en sa qualité de Présidente du comité technique, cet organisme sera présidé par Madame Véronique MIQUELLY, Vice-Présidente du Conseil départemental, membre titulaire du comité technique et déléguée aux Ressources Humaines de la Collectivité et à l'Administration Générale.

Article 3 – L'arrêté de composition du comité technique du 09 septembre 2022 est abrogé.

Article 4 - Monsieur le Directeur général des services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur.

La Présidente du Conseil départemental


Martine VASSAL

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20221020-22_27129-AR
Date de télétransmission : 20/10/2022
Date de réception préfecture : 20/10/2022